Quota de boursiers : Yazid Sabeg s'énerve

04/01/2010 à 21h21

La *Conférence des grandes écoles* (CGE) désapprouve le quota de 30 % de boursiers que voudrait lui imposer le gouvernement car il pourrait entraîner une baisse de niveau. Yazid Sabeg, *Commissaire à la Diversité et à l'Egalité des chances*, s'est élevé contre ce refus et rappelle que «*l'ouverture sociale*» est une des priorités de la politique éducative.



*En octobre, la ministre de l'enseignement supérieur, Valérie Pécresse, avait déclaré : «**L'ascenseur social est bloqué, justement parce que nous ne savons pas faire évoluer nos concours**, notamment ceux des grandes écoles où s'opère une hypersélection par le biais d'une incroyable batterie d'épreuves (…) Si les grandes écoles se penchaient sur le problème de la reproduction sociale qui est la leur, sans doute auraient-elles un travail à faire sur les épreuves de sélection.»*

*Pour Mme Pécresse, ces concours devraient prendre en compte «la personnalité, la valeur, **l'intensité du parcours**» du candidat. Parallèlement, le comité interministériel à l'égalité des chances a lancé le 23 novembre «**une mission sur le caractère socialement discriminant ou non**» de ces concours.*

«Dire que parce qu'il y a plus de personnes défavorisées qui ont accès à nos grandes écoles, (il y a) affaiblissement du

*niveau et de la qualité d'enseignement reçus et du niveau général, **c'est une adultération et un propos absolument scandaleux**», a affirmé M. Sabeg.*

*Il faudra rappeler cela «aux grandes écoles et au président de la Conférence des grandes écoles, **je le ferai et d'autres ne manqueront pas de le faire**», a-t-il conclu à ce sujet.*
*«Deuxièmement, la Conférence des grandes écoles est soumise à une politique qui est impulsée au plus haut niveau de l'Etat, il y a un gouvernement qui conduit la politique éducative de ce pays, il y a un financement public important (…) **toutes ces écoles sont soumises à une ligne politique**, et la ligne politique aujourd'hui c'est de faire de l'ouverture sociale un enjeu tout à fait fondamental de la politique éducative», a poursuivi M. Sabeg.*
Sources : 1, 2